

« Favoriser l'immigration pour rajeunir la Wallonie »

DÉMOGRAPHIE André Antoine (CDH) veut lutter contre le vieillissement

- ▶ Le président du parlement wallon jette un pavé dans la mare.
- ▶ En Wallonie, il faut d'urgence favoriser la parentalité et le rajeunissement de la population.
- ▶ Il faut favoriser la natalité, mais aussi l'immigration, plaide-t-il.

Avec la mise en place d'une assurance autonomie pour aider à financer la perte d'autonomie ou avec la perspective de créer plusieurs milliers de places dans les maisons de repos, la Wallonie tente de se préparer à l'inévitable vieillissement de sa population lié notamment à l'augmentation de l'espérance de vie.

André Antoine (CDH) soutient cette politique, mais il ne s'en contente pas : « *Le vieillissement par le haut de la pyramide des âges est inévitable, mais on se soucie trop peu du vieillissement par le bas, qui est par contre parfaitement évitable à condition de prendre les décisions qui s'imposent* », explique le président du parlement wallon (1).

C'est que ladite pyramide des âges n'en est plus vraiment une : les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses tandis que la natalité n'est plus en mesure d'assurer une répartition harmonieuse des générations.

L'élu du Brabant

wallon est inquiet :

« *En 1991, la Wallonie comptait cinq actifs pour un retraité, mais en 2070, le rapport sera de un à 2,5 actifs. En Wallonie, l'équilibre entre décès et naissances est devenu négatif depuis quelques années : le solde était encore positif de 1.851 unités en 2014, il était négatif (- 831) en 2016.* »

André Antoine pose le problème et ose deux solutions, dont une au moins va radicalement à l'opposé du climat ambiant : « *Je plaide pour des politiques favorables à la parentalité, mais aussi à l'immigration qui est une opportunité pour le rajeunissement de notre population. Je sais qu'en disant cela, je n'utilise pas un langage politiquement rentable, mais j'assume ce discours : c'est l'heure des choix démographiques.* »

Pourquoi cette urgence ? Avec 1,69 enfant par femme en Wallonie, le taux de fécondité s'est installé durablement sous le seuil du renouvellement des générations estimé à 2,05 enfants. La généralisation de la contraception, la vie professionnelle ou encore l'absence de places d'accueil peuvent expliquer ce phénomène qui a des conséquences innombrables sur notre société : politique du logement à revoir, diminution des recettes fiscales faute d'actifs, priorité à l'économie de services plutôt qu'à la technologie...

Sans oublier l'impact sur les pensions : « *Les responsables politiques qui veulent limiter l'âge du départ à la pension seraient bien inspirés de s'intéresser aux mesures sur la parentalité qui permettront de rééquilibrer la balance entre retraités et actifs* », martèle André Antoine.

L'opportunité de l'immigration

L'ancien ministre propose donc d'abord de « *limiter la parentalité* » par une politique fiscale plus favorable (dont

la réduction du précompte immobilier dès le premier enfant), mais aussi en étendant à vingt semaines le congé de

maternité, en augmentant à 800 euros le montant de l'allocation de congé parental, ou encore en multipliant les places d'accueil : 53 % de parents disent avoir des difficultés à « caser » bébé, le moment venu.

Mais André Antoine insiste donc surtout sur « *l'opportunité de l'immigration* » : « *Il faut assurer une gestion responsable, inclusive et humaine du phénomène migratoire*, précise-t-il cependant.

« *Les personnes d'origine étrangère participent moins aux recettes fiscales et sociales que les citoyens belges. Donc il faut davantage les former et les intégrer. Le parcours d'intégration est essentiel, il doit être renforcé. Les obstacles techniques et légaux à la mise à l'emploi des primo-arrivants doivent être levés : reconnaissance des diplômes, processus d'acquisition de la nationalité belge...* »

Les objectifs ? D'abord : rajeunir la population. Ensuite : « *La participation des personnes étrangères et immigrées au marché du travail constituera une condition d'intégration réussie, un moyen de renforcer la croissance et de maintenir notre sécurité sociale.* » André Antoine en appelle à une conférence ministérielle pour une immigration réussie. ■

ERIC DEFFET

(1) Les cahiers de la présidence du parlement de Wallonie. « L'heure des choix démographiques », André Antoine, 86 pp. sur www.andre-antoine.be.

l'expert « Les parcours d'intégration sont trop courts pour être efficaces »

ENTRETIEN

L'immigration comme solution au vieillissement de la population ? Pas si simple. Les études montrent que l'arrivée de populations migrantes a bien un effet positif sur l'économie. De quoi contribuer à rééquilibrer un peu l'écart entre population pensionnée et active, mais dans certaines limites.

« Il est vain de vouloir lutter contre un phénomène structurel tel que le vieillissement de la population, assure Bruno Schoumaker, professeur de démographie (UCL). On ne peut pas transformer la structure démographique d'une région, seulement jouer à la marge. Les travailleurs immigrés, même s'ils vont soulager le système dans un premier temps, vont eux aussi s'adapter, s'installer... et vieillir. »

Ce qui supposerait, pour compenser, l'arrivée de nouvelles vagues migratoires encore plus importantes. Et ainsi de suite. Reste que l'immigration peut effectivement être un atout, à condition de travailler à la bonne intégration des personnes, explique Frédéric Docquier, qui enseigne l'économie à l'UCL.

L'immigration est-elle synonyme de financement des pensions ?

Les migrants contribuent en moyenne moins que les natifs mais leur jeunesse a un effet positif : ils paient plus d'impôts qu'ils ne bénéficient du système social. Il y a aussi un effet sur les prix. L'immigration a un effet sur la taille du marché et de la demande, ce qui est synonyme de davantage de biens et d'entrepreneurs. Cela stimule la compétitivité et joue sur les prix. La migration est donc génératrice de richesse, mais aussi d'inégalités. Comme ils sont moins qualifiés que les natifs, les migrants entrent surtout en concurrence avec les populations moins éduquées. On estime que

l'immigration génère en moyenne 15 euros de pouvoir d'achat supplémentaire par mois et par personne. Mais l'augmentation n'est que de 5 euros pour les populations peu qualifiées, contre 35 euros pour les plus qualifiées.

Pour contribuer, il faut déjà pouvoir intégrer le marché de l'emploi. Or, pour l'instant, le taux d'emploi des personnes issues de l'immigration reste beaucoup plus faible...

On vient d'avoir un pic migratoire important avec la crise des réfugiés. Ces gens ne sont pas venus par choix et sont susceptibles de rentrer un jour dans leur pays mais on a tout intérêt à les intégrer au plus vite. Il est encore un peu tôt pour évaluer les politiques mises en place mais il est vrai qu'il y a un problème de taux d'emploi (en 2016, le taux d'emploi des étrangers non européens

de Belgique était de 41,8 % contre 69 % pour les nationaux d'après les chiffres d'Eurostat, NDLR). C'est d'autant plus dommage que l'OCDE a montré qu'avec un taux d'emploi égal, les rentrées fiscales seraient considérables. On a mis des choses en place en matière de formation. Il serait peut-être bon de tenter une approche plus paternaliste par exemple : que des conseillers présentent eux-mêmes le CV de la personne à l'entreprise pour éviter les discriminations. Ce qui est sûr, c'est que si on veut jouer sur la migration pour atténuer le vieillissement, il faut améliorer l'intégration écono-

mique des migrants.

Le parcours d'intégration est-il efficace ?

Je n'ai pas d'évaluation du système flamand qui a été mis en place il y a maintenant quelques années, mais je crois que c'est une bonne chose. La Wallonie a maintenant son propre parcours d'intégration,

mais un des problèmes régulièrement évoqués est qu'il est trop court pour avoir un effet sur le marché du travail.

Une évaluation a été menée en France où une formation de six à neuf mois est proposée aux personnes ayant moins de 10 à un test de langue. C'est intéressant parce qu'on peut comparer le parcours de personnes ayant eu 9,5 et 10 - elles avaient à peu près le même niveau de langue mais certaines ont suivi la formation et d'autres non. Il en ressort que la formation a eu des effets sur la participation - les personnes recherchent plus activement du travail - mais pas sur le taux d'emploi. Ces formations sont encore trop courtes pour assurer un niveau de langue suffisant qui permette d'intégrer les migrants sur le marché du travail. ■

Propos recueillis par
LORRAINE KIHL

FÉCONDITÉ

Une situation inquiétante

La Wallonie affiche donc un taux moyen de fécondité de 1,69 enfant par femme, mais en réalité de 1,59 pour les ménages belges et de 2,28 pour les ménages d'origine étrangère. De quoi se classer dans le ventre mou des pays européens entre le 1,94 enfant français et le 1,28

enfant grec. A l'échelle de l'Union européenne, la situation est donc inquiétante. Certains pays ont pris des mesures spectaculaires. L'Allemagne (1,34 enfant) a investi des sommes colossales pour créer 750.000 places d'accueil, qui faisaient dramatiquement défaut. Mais pour André Antoine, l'exemple vient du Canada qui a misé sur l'immigration pour

rajeunir sa population : « En quinze ans, ce pays a ouvert sa porte à 6 millions de personnes, avec cette particularité d'un parcours d'intégration très ambitieux et obligatoire. Pour des raisons familiales, humanitaires ou professionnelles, l'immigration est favorisée, mais avec des exigences fortes, dont un parcours professionnalisant. »

E.D.